

Comment devenir moniteur de voile à l'**ENVSN** ?

ON VOUS EXPLIQUE TOUT ÉTAPE PAR ÉTAPE



1.) JE M'INFORME SUR LA FORMATION

J'en apprends plus sur le programme, les professeurs, les métiers...

> **En savoir plus**

Je me rends aux portes ouvertes de l'École nationale de voile et des sports nautiques **le samedi 14 mars 2020 de 9h à 13h**

2.) JE M'INSCRIS AUX TESTS D'ENTRÉE

Je remplis et envoie mon dossier d'inscription aux tests d'entrée **3 semaines avant les tests**



3.) JE PASSE LES TESTS D'ENTRÉE

Je participe à l'une des sessions de tests **en octobre 2020**



4.) JE REÇOIS LES RÉSULTATS DES TESTS

En cas d'échec, j'ai la possibilité de m'inscrire à une prochaine session de tests



5.) J'AI RÉUSSI, J'INTÈGRE LA FORMATION

Je suivrai ma formation en alternance avec ma structure d'accueil à l'ENVSN à Saint-Pierre Quiberon **de septembre 2020 à juin 2021**

> **En savoir plus**



IL ME MANQUE DES INFORMATIONS ?

Je contacte le référent de la formation BPJEPS voile : Gwenaël Kerisit - gwenael.kerisit@envsn.sports.gouv.fr

Je demande des informations au secrétariat de l'ENVSN : secretariat@envsn.sports.gouv.fr

Je visite le site web de l'ENVSN : <https://www.envsn.sports.gouv.fr>

